

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 6 juin 2019, de 13 h à 16 h 30

Lieu, adresse et salle

CRDITSA – Installation Kateri, 27, rue Goodfellow, Delson, Salle 101

Présences :	Nancie Poulin	Présidente, travailleuse sociale, DPD	
	Joannie Bergeron	Éducatrice spécialisée, DPSMD	
	Caroline Boudreault	Vice-présidente, hygiéniste dentaire, DPJASP	
	Céleste Côté	APPR, DSMREU	
	Stéphane Dubuc	Directeur, DSMREU	
	Mélissa Leduc	Trésorière, ergothérapeute, DSMREU	
	Pascale Maillette	APPR, DSMREU	
	Yves Masse	Président-directeur général	
	Guylaine Sarrazin	Travailleuse sociale, DPSMD	
Absences :	Venessa Lafrenière	Secrétaire, éducatrice spécialisée, DPD	*Absence motivée
	Isabelle Violet	Ergothérapeute, DPSAPA	
Invité(s) :	Sophie Poirier	Directrice adjointe, volet Qualité et évolution de la pratique, DSMREU	
	Brigitte Duquette	Conseillère-cadre à la qualité et à la surveillance de l'action, DSIEU	
	Catherine St-Jean	APPR, DSMREU	

1. Ouverture de la réunion

La rencontre débute à 13 h 10. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points 9.1 et 9.2 :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des dossiers avec invités

- 3.1. Procédure de prévention des chutes et procédure de mesures de contrôle
4. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire
 - 4.1. Adoption du procès-verbal du 25 avril 2019
 - 4.2. Suivis découlant de la rencontre du 25 avril 2019
 - 4.3. Suivis découlant des rencontres antérieures (grille de suivis)
5. Points statutaires
 - 5.1. Mot du président-directeur général
 - 5.2. Mot du directeur de la DSMREU
 - 5.3. Demande au CM
 - Demande d'avis et recommandation : Abolition du poste d'ébéniste TC à la DPD
 - 5.4. Comité de pairs
 - Bilan pour l'AGA
 - Suite du comité de pairs en physiothérapie
 - 5.5. Comité de communication
 - Semaine des professionnels
 - 5.6. Comité de maintien des compétences
 - 5.7. Comité de gestion des risques
 - 5.8. Comité de prévention des infections
 - 5.9. Budget
 - 5.10. Bons coups des membres
6. Points de décision / d'orientation
 - 6.1. Présentation et adoption du Guide du nouvel élu
 - 6.2. Suivi des élections
 - 6.3. Élections aux 4 ans (modification au règlement)
7. Points d'information
 - 7.1. Départ des membres élus
8. Dépôt de documents
 - 8.1. Proposition du calendrier de rencontres 2019-2020
9. Affaires nouvelles
 - 9.1. Recommandation du CECM au conseil d'administration concernant l'offre de service pour la clientèle nécessitant un niveau de soins 3.7 D
 - 9.2. L'assemblée générale annuelle 2019
10. Date de la prochaine rencontre
11. Clôture de la séance

3. Présentation des dossiers avec invités	ACTION / SUIVI
3.1. Procédure de prévention des chutes et procédure de mesures de contrôle	
Suite à la réception et la lecture de la Procédure de prévention des chutes et procédure de mesures de contrôle, les membres du comité exécutif reçoivent mesdames Catherine St-Jean, agente de planification, programmation et recherche de la DSMREU, et Brigitte Duquette, conseillère-cadre à la qualité et à la surveillance de l'action de la DSIEU.	

Mise en contexte de la procédure de mesures de contrôle : Cette procédure a la volonté d'harmoniser les pratiques et d'offrir à la population du territoire des soins et services de qualité optimale. Ce document a été conçu pour les intervenants travaillant auprès des usagers pour qui le recours aux mesures de contrôle est envisagé afin de définir les modalités balisant leur utilisation exceptionnelle. Cette procédure a, auparavant, été déposée et présentée aux membres du comité exécutif du CM, soit le 28 novembre 2018. Elle est aujourd'hui à nouveau déposée et présentée pour faire connaître les modifications qui y ont été apportées, soit le retrait de la section « Vêtement, combinaison une-pièce (grenouillère) ou casque protecteur ».

Mise en contexte de la procédure de prévention des chutes : Cette procédure s'inscrit dans une perspective de sécurité et de qualité qui vise à répondre aux besoins des usagers. Une des assises fondamentales de cette démarche repose sur la détection précoce et l'évaluation continue des facteurs de risque de chute par une contribution optimale de tous les intervenants concernés. Cette procédure est accompagnée de deux outils cliniques encadrant la pratique. De la formation est planifiée à la fin du mois d'août et au début du mois de septembre pour un déploiement en septembre 2019.

Les membres transmettent leurs commentaires et questionnements à madame Brigitte Duquette.

4. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire

ACTION / SUIVI

4.1. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 avril 2019

Le procès-verbal de la rencontre du 25 avril 2019 est adopté tel que présenté.

4.2. Suivis découlant de la rencontre du 25 avril 2019

- POINT 5.5, page 4 : Nancie Poulin n'a pas envoyé la lettre de réponse à la demande d'avis/recommandation de la DPSMD concernant la procédure de destruction de S.P.A. La lettre sera transmise à Joannie Bergeron pour validation du contenu et par la suite transmise à Paméla Déry pour révision et transmission au demandeur.
- POINT 4.7, page 5 : Paméla Déry a vérifié auprès de Mélanie Dubé quant au remplacement de Venessa Lafrenière au comité de gestion des risques. Avant la période estivale, il ne reste qu'une seule rencontre. Nous pouvons remplacer Venessa sans problème, toutefois la personne remplaçante devra signer un engagement de confidentialité avant d'assister à la rencontre. Nous pouvons aussi décider d'attendre à l'automne prochain suivant la mise en place du nouveau comité exécutif. Il est décidé d'attendre à l'automne prochain.
- POINT 5.1, page 7 : Le questionnaire d'auto-évaluation du fonctionnement du comité a été transmis au conseil d'administration. Celui-ci sera présenté au prochain au conseil.
- POINT 5.3, page 7 : Sujet inscrit au présent ordre du jour

SUIVI : Nancie Poulin

4.3. Suivis découlant des rencontres antérieures (grille de suivis)	
- Arborescence du répertoire partagé sur le N : : Pascale Maillette et Mélissa Leduc ont créé une première ébauche de l'arborescence. Par la suite, Pascale Maillette et Paméla Déry se sont rencontrées pour discuter de l'ébauche et le travailler ensemble. <u>Pascale Maillette créera les dossiers dans le répertoire commun et Paméla ajustera les dossiers en fonction des documents à y transférer. Un aide-mémoire sera créé afin d'aider les membres à se retrouver dans le répertoire.</u> Le tout devrait être finalisé d'ici la fin de l'été et un appel à tous sera fait afin de recueillir les commentaires sur l'organisation du répertoire. Il est demandé aux membres actuels du comité exécutif de conserver leurs documents concernant le CECM pour le moment. - Création d'une lettre type soulignant les bons coups : L'ébauche de la lettre est faite, toutefois ce point sera reporté à l'automne prochain. - Création d'une lettre type d'accueil des nouveaux membres : La lettre type est créée. Il ne reste que la révision de celle-ci à faire. Elle sera prête pour la fin du mois de juin.	SUIVI : Pascale Maillette, Mélissa Leduc & Paméla Déry ACTION : Rectifier la date d'échéance SUIVI : Nancie Poulin

5. Points statutaires	ACTION / SUIVI
5.1. Mot du président-directeur général	
<u>Avis de nomination</u> : Suivant la nomination de deux directeurs au sein de l'établissement, ceux-ci sont à présent entrés en fonction. <u>Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (DPSAPA)</u> : Après compilation des données, 1,13 million d'heures ont été offertes en soutien à domicile. Le soutien à domicile touche une grande partie des professionnels. Pour l'an prochain, parmi les objectifs organisationnels, nous désirons rehausser les services médicaux dans l'offre du soutien à domicile pour tous les secteurs du territoire. Nous sommes actuellement en échange avec un médecin. Ultimement, nous aimerions viser « l'hospitalisation à domicile ». <u>Inondations</u> : Actuellement, nous en sommes à la phase d'accompagnement psychosocial. La présence des intervenants sur place est modulée. Lors d'activités, soirées d'information, etc., nos intervenants sont présents. Nous ajustons nos services selon les besoins. <u>Agrément Canada</u> : Une visite a été simulée la semaine dernière en préparation à la visite, prévue à l'automne, d'Agrément Canada. Cette simulation nous a permis de voir nos points à améliorer et nos points forts. Un plan d'action sera déployé dans les prochains mois. Afin d'éviter de s'étendre sur tout le territoire, la simulation a été concentrée sur le territoire de Jardins-Roussillon. Un nouveau cycle de visites est proposé par Agrément Canada. <u>Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux</u> : La remise des Prix d'excellence du réseau a eu lieu le vendredi 31 mai dernier. Deux projets du CISSS de la Montérégie-Ouest se sont illustrés en remportant une mention d'honneur dans les catégories <i>Personnalisation des soins et des services</i>, pour le projet ODIS pour les enfants ayant une hypothèse TSA, ainsi que <i>Soutien à domicile – Partenariat avec l'usager et ses proches</i>, pour le projet Rehaussement explosif en soutien à domicile. Une troisième mention d'honneur a été reçue suite à la victoire du CALACS de Châteauguay pour son projet dans lequel le CISSS est partenaire, dans la catégorie <i>Soutien aux personnes et aux groupes vulnérables</i>.	

Procès-verbal du 6 juin 2019
ADOPTÉ

une décision éclairée, les membres du comité exécutif requièrent un complément d'information sur la demande : les attentes face au CECM doivent être précisées et la transmission des données probantes appuyant la demande est requise. <u>Une lettre informant de la décision du CECM sera rédigée par la présidente, Nancie Poulin, et transmise à l'intérieur du délai de 90 jours.</u>	SUIVI : Nancie Poulin
5.4. Comité de pairs	
<u>Bilan pour l'AGA</u> Une présentation du bilan du comité de pairs en physiothérapie sera faite lors de l'assemblée générale annuelle le 13 juin prochain. Le titre du comité de pairs et les grandes étapes de réalisations des travaux effectués pourront être mentionnés, toutefois il sera important de spécifier que des liens restent à faire avec les principales ressources concernées. Davantage d'informations suivront sur l'intranet dans les mois à compter de l'automne 2019 et dans les mois suivants. <u>Suivi du comité de pairs en physiothérapie</u> Une rencontre téléphonique est à venir avec le comité de pairs afin d'effectuer un suivi et déterminer les prochaines étapes du projet et des échéanciers. La seconde phase, davantage organisationnelle, pourra être entamée. Les documents devront suivre un cheminement de consultation afin d'être adoptés, puis diffusés, implantés et déposés sur l'intranet.	
5.5. Comité de communication	
<u>Semaine des professionnels</u> La programmation de la première édition de la semaine des professionnels 2019 a été diffusée sur l'intranet. Une communication a été transmise aux gestionnaires afin de soutenir la participation des professionnels aux activités proposées. Jusqu'à présent, nous comptons une trentaine d'inscriptions pour chacun des trois webinaires. Entre 15 et 20 capsules vidéo seront réalisées dans le but de faire connaître les différentes professions liées au conseil multidisciplinaire. Les professionnels participants à la réalisation de ces capsules ont été ciblés. Les capsules seront diffusées sur l'intranet, le site Internet du CISSS de la Montérégie-Ouest et les réseaux sociaux. Nous invitons les membres du comité exécutif à partager les capsules. L'objectif de la semaine est de donner une visibilité et un positionnement aux professionnels du conseil multidisciplinaire. Lors de la journée des cadres, qui a un lieu le 5 juin dernier, un kiosque de la semaine des professionnels était en place. Les cadres étaient invités à écrire un message à un professionnel ou une équipe de professionnels. Suivant la réception des différents messages, un mur virtuel sera créé et rendu disponible à tous les professionnels via l'intranet. <u>Assemblée générale annuelle</u> Un courriel a été transmis individuellement à tous les professionnels inscrits sur la liste d'éligibilité. Nous comptons jusqu'à présent 41 inscriptions à l'AGA. Il nous manque donc 52 membres pour atteindre le quorum. Il est important que tous les membres s'inscrivent à l'AGA via l'intranet ou courriel, même les membres du comité exécutif. Cela facilitera le décompte. <u>Journée Science-Innovation-Action</u> La journée SIA est complète. Le CECM a été invité à participer à la journée.	

5.6. Comité de maintien des compétences professionnelles	
Aucun élément nouveau pour ce point.	
5.7. Comité de gestion des risques	
Ce point est reporté étant donné l'absence prolongée de Venessa Lafrenière, représentante du CECM à ce comité.	
5.8. Comité stratégique de prévention des infections	
Aucune réunion n'a eu lieu à ce jour pour ce comité. Aucune intervention n'est donc requise pour ce sujet.	
5.9. Budget	
Sujet reporté à la prochaine rencontre. Aucun résultat pour la période 13 à ce jour.	
5.10. Bons coups des membres	
Les bons coups suivants sont soulignés : • L'implication de professionnels dans le projet ODIS. Trois autres CISSS ont interpellé nos équipes quant à ce projet. <u>Pascale Maillette nous transmettra le nom des personnes de l'équipe afin qu'une lettre leur soit transmise.</u> • L'implication de l'équipe psychosociale des mesures d'urgence, composée principalement d'ARH, T.S., qui a été sollicitée dans le cadre des inondations. <u>Stéphane Dubuc nous transmettra le nom des personnes de l'équipe afin qu'une lettre leur soit transmise.</u> • Le travail de l'équipe SAPA quant au projet Soutien à domicile (SAD) qui consistait à intensifier le soutien à domicile pour la clientèle. Grâce au projet, le SAD a connu une hausse de 44 %. • Caroline Boudreault est le visage de la Montérégie sur le site de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec pour le mois de mai. • L'équipe du CISSS de la Montérégie-Ouest qui a travaillé en collaboration avec le CALACS de Châteauguay pour la réalisation d'un projet pour lequel le CALACS a été victorieux lors de la remise des Prix d'excellence du réseau, dans la catégorie <i>Soutien aux personnes et aux groupes vulnérables</i>. • L'équipe ayant travaillé sur le projet « Programme de groupes d'enfants vivant de l'anxiété (EVA) », laquelle était en nomination au Prix excellence du réseau.	SUIVI : Pascale Maillette SUIVI : Stéphane Dubuc

6. Points de décision / d'orientation	ACTION / SUIVI
6.1. Présentation et adoption du <i>Guide du nouvel élu</i>	
Suivant la réception et la lecture du Guide du nouvel élu, des commentaires ont été émis par les membres du comité exécutif. Les commentaires seront transmis à <u>Nancie Poulin, via courriel, afin qu'elle effectue, avec l'aide de Céleste Côté, les modifications requises.</u> Par la suite, <u>le document sera retourné à Paméla Déry pour révision et mise en page finale.</u> Étant donné qu'il s'agit d'un document interne, celui-ci n'a pas besoin d'être adopté par une des instances du CISSS de la Montérégie-Ouest.	SUIVI : Nancie Poulin, Céleste Côté & Paméla Déry
6.2. Suivi des élections	
Suivant la période de mises en candidature du comité exécutif du CM, aucune élection n'aura lieu. Étant donné que le nombre de candidatures reçu est inférieur au nombre de postes à combler, les 4 candidats sont élus par acclamation. Au total, le comité exécutif du CM comptera 7 membres, soit 4 élus et 3 cooptés. De nombreuses communications ont été faites concernant les élections : sur l'intranet, par courriel à tous les membres, publications d'articles, sollicitation auprès des cadres, etc. Il est donc proposé de coopter des membres pour compléter le comité exécutif. Les membres actuels et restants du comité exécutif se questionnent sur la possibilité de tenir un exécutif extraordinaire avant l'automne pour clarifier les rôles et responsabilités. Les membres actuels sortants finaliseront leur engagement (rédaction de documents, etc.) avant de terminer leur mandat.	
6.3. Élections aux 4 ans (modification au règlement)	
Nancie Poulin a lancé aux autres présidents des CM dans les autres CISSS et CIUSSS la question concernant la procédure de modification au règlement suivie pour tenir les élections aux 4 ans. Elle est en attente des réponses. Aussitôt celles-ci reçues, <u>Nancie Poulin effectuera un suivi auprès des membres du comité exécutif.</u>	SUIVI : Nancie Poulin
7. Points d'information	ACTION / SUIVI
7.1. Départ des membres élus	
<u>Des lettres de remerciements seront transmises par Nancie Poulin</u> aux membres élus qui terminent leur mandat.	SUIVI : Nancie Poulin
<u>Stéphane Dubuc s'occupera de la lettre de remerciement destinée à Nancie Poulin</u>, présidente du comité exécutif.	SUIVI : Stéphane Dubuc

8. Dépôt de documents	ACTION / SUIVI
8.1. Proposition du calendrier de rencontres 2019-2020	
Le calendrier des rencontres pour 2019-2020 est déposé auprès des membres de l'exécutif restants. Il est demandé de modifier les salles des rencontres actuellement tenues à Brossard. <u>Paméla Déry effectuera les modifications demandées et transmettra les invitations aux membres.</u>	SUIVI : Paméla Déry
9. Affaires nouvelles	ACTION / SUIVI
Les points 9.1 et 9.2 sont ajoutés à l'ordre du jour.	
9.1. Recommandation du CECM au conseil d'administration concernant l'offre de service pour la clientèle nécessitant un niveau de soins 3.7 D	
La recommandation du CECM a été déposée à la dernière rencontre du CECM et modifiée suivant les commentaires reçus des membres. Stéphane Dubuc a en sa possession la recommandation qui devra être déposée au comité de coordination clinique, puis au comité de soins et services à la clientèle avant d'être présentée au conseil d'administration.	
9.2. L'assemblée générale annuelle 2019	
Quels sont les attentes face à M. Masse, président-directeur général, et Stéphane Dubuc, directeur de la DSMREU, pour l'assemblée générale annuelle 2019 du conseil multidisciplinaire? Il est demandé à M. Masse de tenir le mot d'ouverture auprès des membres présents à l'AGA. Un ordre du jour a été élaboré par le comité AGA dans lequel nous retrouvons la présentation du résultat des élections, la finalité du comité de pairs en physiothérapie, le rapport annuel 2018-2019, le plan d'action pour l'année à venir, etc. Dans le cas où nous n'atteignons pas le quorum, les membres du comité exécutif ont décidé de tout de même tenir l'assemblée qui deviendra une séance d'information auprès des professionnels inscrits. Pascale Maillette, Céleste Côté, Joannie Bergeron, Mélissa Leduc désirent être présents sur place avec M. Masse, Stéphane Dubuc et Nancie Poulin pour tenir l'AGA. <u>Paméla Déry leur transmettra l'invitation Outlook indiquant le lieu de la rencontre et la salle réservée.</u>	SUIVI : Paméla Déry
10. Date de la prochaine rencontre	
La prochaine rencontre du comité exécutif du conseil multidisciplinaire est prévue le 26 septembre 2019, de 13 h à 16 h 30. Étant donné que la rencontre était prévue à Brossard, tel que mentionné au point 8.1, le lieu de la rencontre sera modifié et transmis par courriel aux membres.	

11. Clôture de la rencontre

La rencontre se termine à 16 h 25.



Nancie Poulin
Présidente



Céleste Côté
Secrétaire par intérim

Rédigé par : Paméla Déry, adjointe à la direction, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest